

Actifs et retraités ensemble dans le Snes

La syndicalisation n'est pas une démarche automatique. Il faut valoriser les résultats de notre travail, former les syndiqués pour être des acteurs de syndicalisation dans les établissements. Il est également nécessaire de rappeler aux collègues et particulièrement aux précaires qu'être syndiqué n'est pas un handicap mais un bouclier et que le syndicat assure soutien et protection contre les attaques de toute sorte. La représentativité du Snes lui donne poids et crédibilité.

Le Snes doit poursuivre la défense individuelle des collègues (gestion de la carrière, relation avec l'administration, métier, ...), mais, au-delà, créer les conditions de débat de toute la profession (stages, réunions collectifs,) permettant à tout adhérent d'être partie prenante d'un projet de société plus juste. Dans cette optique, le Snes doit développer sa participation aux campagnes pour les biens communs

Les retraités, syndiqués à part entière, sont engagés dans le Snes-Fsu à la fois dans le prolongement de leur identité professionnelle et dans la défense des intérêts des retraités actuels et à venir. Le syndicalisme « retraités » pose la question de la place des retraités et personnes âgées dans la société, et des enjeux de la notion même de retraite dans un projet de transformation social progressif.

Passeurs de l'histoire et des valeurs défendues par le SNES-FSU, les retraités portent des dossiers qui relèvent à la fois de la défense de la catégorie (pensions, discriminations par l'âge) et d'enjeux plus larges comme la fiscalité, la protection sociale et particulièrement la Sécurité Sociale en train d'être dynamitée, la fonction publique (statut, code des pensions), toutes questions à travailler avec les actifs. Alors que nombre de collègues partant en retraite s'engagent dans des associations diverses, un travail s'impose aussi en direction de ceux qui sont en fin de carrière et des néo retraités pour qu'ils n'abandonnent pas l'engagement syndical. Il faut développer dans le SNES le travail « actifs-retraités » pour leur permettre à la fois de ne pas tomber dans l'isolement, de continuer la défense individuelle des personnes, de participer à (inventer?), des actions collectives de toute nature

Les années de retraite se construisent par étapes et le SNES-FSU doit être présent à chacune d'elles, grâce aux S1 Cet engagement permet un enrichissement mutuel de la réflexion collective au sein du Snes, de la Fsu, avec d'autres fonctionnaires dans la FGR FP, avec les autres retraités et personnes âgées dans le cadre du « groupe des 9 ». Là encore les publications spécifiques (revue nationale, bulletin académique, réseaux sociaux, courrier électronique, blogs syndicaux) permettent de resserrer ces liens.

Michèle Martin et Christiane Le Pennec
Responsables catégorie retraités
S3 Orléans-Tours